



# Cadre de référence Environnement

DANS LES PROGRAMMES DE  
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DESJARDINS  
Décembre 2016

Photo: Isabelle Ouellet, Sénégal



**Desjardins**  
Développement international



«La nature n'est pas notre ennemie, elle est notre patrie; en fait, elle nous soutient et elle est en chacun de nous.»

- David Suzuki

Photo: Jacques Frenette, Colombie

# TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION	4
QUELS RISQUES POUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES QUI NE SE PRÉOCCUPENT PAS DE L'ENVIRONNEMENT?	5
LES LEVIERS D'INTERVENTION	6
1. Gestion des risques environnementaux et sociaux	7
2. Offre de produits et services de microfinance verte	8
3. Réduction de l'empreinte écologique interne	9
4. Design de projets à finalité environnementale	10
PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT : DES AVANTAGES À TOUS POINTS DE VUE	11
RÉFÉRENCES	12

---

## Introduction

La protection de l'environnement est une condition essentielle au développement durable et à l'épanouissement humain. Elle fait donc partie des valeurs fondamentales de Développement international Desjardins (DID).

DID est conscient du fait que les moins nantis sont généralement les premiers à souffrir des conséquences de la détérioration de l'environnement et des changements climatiques. En tant qu'acteur de changement, et de concert avec ses partenaires, DID reconnaît qu'il peut contribuer à favoriser une meilleure gestion des ressources naturelles, la mise en place de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et des mesures de mitigation des risques climatiques, pour ne donner que quelques exemples.

En lien avec sa mission, DID s'engage activement en faveur des Objectifs de développement durable (ODD) édictés par les Nations Unies pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous, notamment l'objectif 13 qui vise à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

DID adhère en outre à la notion de triple objectif (ou triple bottom line), qui encourage les institutions financières à améliorer leur performance environnementale, et ce, en complément de leurs objectifs financiers et sociaux.

Sur le plan institutionnel, le cadre de référence de DID en matière d'environnement vise à :

- favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans le fonctionnement de l'organisation, dans ses politiques de développement, dans la gestion de ses processus et de ses mécanismes décisionnels, et dans la gestion de ses programmes et de ses activités;
- améliorer la capacité de son personnel à intégrer ces préoccupations dans les processus et les mécanismes de gestion des projets, ainsi que dans les activités et résultats des projets sur le plan opérationnel, notamment par de la formation, des méthodologies et une instrumentation appropriées;
- offrir à ses partenaires une référence en matière de protection de l'environnement afin qu'ils puissent eux-mêmes améliorer leurs pratiques.

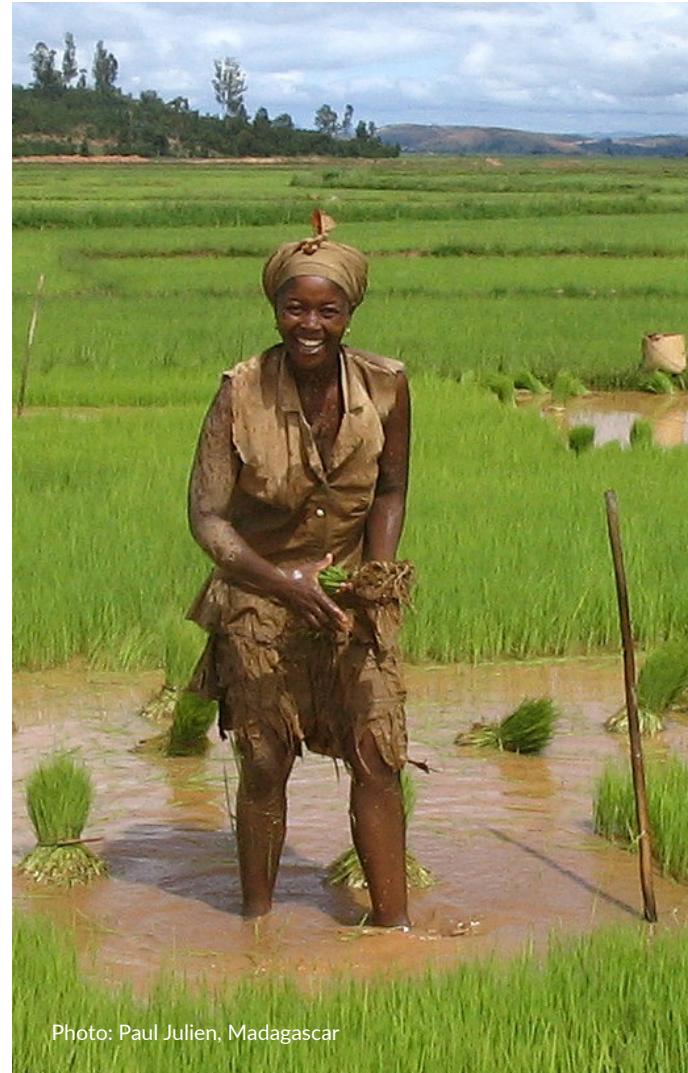


Photo: Paul Julien, Madagascar



**OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**



Photo: France Hamel, Vietnam

# Quels risques pour les institutions financières qui ne se préoccupent pas de l'environnement?

Outre les clients et les communautés desservis par les institutions financières, celles-ci sont elles-mêmes exposées à divers risques environnementaux, dont découlent également des risques sociaux, qui doivent être gérés de manière adéquate. On parlera donc dans les sections qui suivent de gestion environnementale et sociale. Les risques suivants font partie de ceux qui guettent les institutions financières qui ne se préoccupent pas adéquatement des questions environnementales.

## Risque de crédit

La trésorerie des clients peut être affectée négativement si leurs opérations ne répondent pas aux normes et réglementations nationales ou si elles sont préjudiciables à l'environnement. Cette situation affecterait par conséquent le remboursement de leurs prêts auprès de l'institution.

## Risque de garantie

On peut observer une diminution de la valeur de l'actif mis en garantie d'un prêt advenant que cet actif ne soit pas conforme aux normes environnementales applicables. L'institution qui en prend possession peut même être tenue responsable des dégâts causés par la pollution.

## Risque de réputation

Il peut y avoir un risque pour l'image de l'institution qui finance des projets ne rencontrant pas les normes d'acceptabilité environnementale et sociale.

Les institutions de microfinance peuvent être davantage exposées aux risques environnementaux et sociaux (E&S), sachant que ces risques sont plus élevés dans les pays en développement. Cette situation s'explique par un système réglementaire moins perfectionné ainsi qu'une faible connaissance de la probabilité des risques et des coûts associés à ces risques.

Par contre, les risques E&S sont plus faibles pour les institutions de microfinance que pour les institutions bancaires car elles financent des prêts moyens plus faibles, conjugués à des activités à plus petite échelle susceptibles d'avoir des conséquences plus modestes sur l'environnement. Cependant, les institutions de microfinance doivent demeurer vigilantes quant à leur gestion environnementale car même si le risque E&S des prêts pris individuellement est faible, le nombre de prêts octroyés par ces institutions est habituellement assez important, donc le risque E&S global du portefeuille de crédit peut être significatif.



## Les leviers d'intervention

S'appuyant sur un outillage qui s'enrichit constamment, DID peut intervenir sur plusieurs leviers afin de favoriser la protection de l'environnement. La section suivante présente les 4 leviers sur lesquels intervient DID et donne quelques exemples de mesures qui peuvent être mises en place et adaptées selon le contexte rencontré.

Il est important de préciser que le niveau d'engagement en matière d'environnement revient au choix de l'institution de microfinance selon sa propre réalité. Cet engagement en matière d'environnement ne doit pas compromettre l'autosuffisance financière de l'institution.

Photo: Patrick Cyr, Tanzanie





## Gestion des risques environnementaux et sociaux

- Sensibiliser les institutions financières aux enjeux environnementaux liés à leurs activités et à celles de leurs clients, ainsi qu'aux impacts potentiels sur la communauté.
- Collecter l'information disponible auprès des intervenants clés, notamment en ce qui concerne les lois du pays en matière de gestion environnementale pour les activités d'intermédiation financière;
- Répertorier les initiatives nationales de protection de l'environnement dans le secteur financier;
- Sensibiliser les gestionnaires quant aux risques E&S et aux obligations légales auxquels ils font face, ainsi qu'aux mesures à prendre pour mitiger ces risques et se conformer à ces obligations.
- **Concevoir et mettre en œuvre une stratégie environnementale**
  - Élaborer les politiques, procédures et outils correspondant au degré d'engagement que souhaite avoir l'institution financière;
  - Élaborer un plan d'action entourant la mise en œuvre de la stratégie et le développement de l'expertise qu'elle requiert;
  - Identifier une personne responsable de la gestion des risques E&S au sein de l'institution;
  - Mettre en œuvre la stratégie en phase pilote et apporter les ajustements nécessaires avant de déployer dans toute l'institution.
  - Déployer la stratégie dans toute l'institution.
- **Sensibiliser les dirigeants et employés aux risques environnementaux et à la stratégie environnementale de leur institution**
  - Offrir aux dirigeants et employés des sessions d'information sur la réduction de l'empreinte écologique de l'institution et des risques E&S résultant des activités des clients, et sur la stratégie adoptée par l'institution pour y faire face;
  - Offrir au personnel de la formation sur les risques environnementaux induits par leurs clients et sur les mesures de détection, d'évaluation et de réduction de ces risques.

- **Évaluer les risques environnementaux dans le processus d'octroi des prêts**

La grande majorité des risques environnementaux liés à une institution financière résident dans les impacts indirects des activités qu'elle finance. L'introduction d'un système de gestion des risques environnementaux et sociaux aux procédures opérationnelles de l'institution de microfinance et à son système existant d'évaluation des prêts est donc essentielle pour lui permettre de gérer adéquatement son exposition aux risques E&S et ainsi éviter des pratiques néfastes.

Ce système devrait comprendre des procédures, les rôles et les responsabilités des intervenants ainsi que les directives que devra suivre l'institution dans le but d'évaluer et de gérer les risques environnementaux associés aux prêts octroyés.

- Établir une liste d'exclusion d'activités ou de secteurs représentant des risques E&S jugés importants;
- Identifier et catégoriser les impacts E&S du projet à financer au moment de la demande de crédit;
- Établir des mesures d'atténuation des risques E&S :
  - i. sensibilisation des clients sur l'impact des risques E&S de leurs opérations et la proposition de mesures d'atténuation à ces risques;
  - ii. mise en place d'une fiche de suivi des risques E&S des opérations des clients;
  - iii. intégration de clauses de conformité environnementale au contrat de prêt.
- Prendre en considération les risques E&S inhérents à un projet dans la décision d'octroi de crédit;
- Superviser les mesures d'atténuation des risques environnementaux des projets financés.
- **Prendre en compte les indicateurs environnementaux dans le système d'information de gestion (SIG)**
  - Identifier les indicateurs E&S existants dans le secteur financier et intégrer les plus pertinents en tenant compte du fonctionnement du SIG de l'institution;
  - Effectuer un suivi périodique des résultats des indicateurs E&S sélectionnés auprès des instances décisionnelles de l'institution.

## Offre de produits et services de microfinance verte

- Aider les institutions financières à se doter de produits de microfinance verte afin de favoriser, entre autres, l'acquisition de technologies moins dommageables par leurs membres ou clients.

Au Paraguay, plus de 30% des clients de l'institution de microfinance Fundación Paraguaya continuent de recourir au charbon pour cuisiner et se chauffer.

L'institution a donc sollicité l'expertise de l'entreprise canadienne Econoler, spécialiste en efficacité énergétique, et de DID pour encourager les ménages paraguayens à délaisser le charbon au profit de sources énergétiques plus propres.

Ensemble, DID et Econoler se sont associées à Fundación Paraguaya pour l'aider à

- améliorer sa performance environnementale en révisant ses politiques,
- incorporer la gestion des risques associés aux changements climatiques dans son portefeuille de crédit, et
- développer des produits financiers verts pour favoriser l'adoption de fours écoénergétiques.

Cette initiative innovatrice a bénéficié de l'appui financier du Fonds d'investissement multilatéral (FOMIN) de la Banque interaméricaine de développement (BID), sous le programme EcoMicro.

- Favoriser le financement de projets ayant une composante pro-environnementale

- Dédier un pourcentage du portefeuille de crédit aux projets pro-environnementaux;

- Offrir des modalités de financement favorables aux emprunteurs qui ont des projets ayant une composante pro-environnementale;

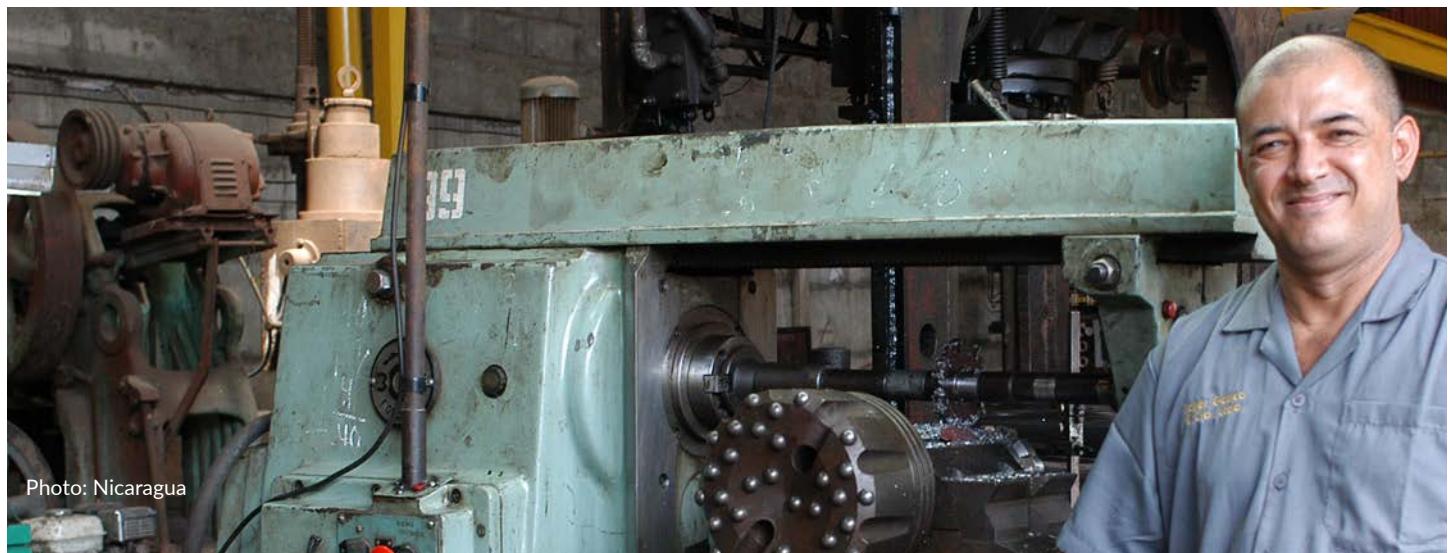
- Imposer un pourcentage d'intérêt supérieur aux emprunteurs dont le projet financé a un impact négatif sur l'environnement, créer un fonds avec ces intérêts et compenser par des actions positives sur l'environnement (plantation d'arbres, par exemple).

- Proposer des services non-financiers pro-environnementaux

- Faire connaître aux emprunteurs les produits et services offerts par l'institution en lien avec la gestion E&S par une stratégie de communication efficace;

- Sensibiliser les emprunteurs aux lacunes environnementales de leur projet et aux actions qu'ils peuvent entreprendre pour atténuer les risques environnementaux;

- Référer les emprunteurs à des organismes spécialisés afin qu'ils obtiennent des conseils et puissent renforcer leurs compétences en gestion environnementale et sociale.



**3**

## Réduction de l'empreinte écologique interne

La protection de l'environnement est une dimension clé de la responsabilité sociale. Étant un acteur de développement, DID prend en compte les défis environnementaux dans son fonctionnement interne et encourage ses partenaires à faire de même :

- en identifiant les activités opérationnelles qui pourraient être améliorées en matière d'environnement;
- en concevant et en mettant en place des stratégies de réduction de l'empreinte écologique des activités opérationnelles identifiées;
- en établissant des cibles d'amélioration en matière d'environnement et en effectuant un suivi rigoureux de ces cibles.

Dans le cadre de ses activités de gestion interne, DID cible les quatre priorités suivantes :

### **Le recyclage et la réduction des matières résiduelles**

À son siège social, DID a mis en place les mesures suivantes :

- La récupération du papier et du carton, du verre, du métal, des matières plastiques, des matières compostables, des piles et des bouchons de liège;
- La réduction de la consommation de papier, notamment par
  - le remplacement de plusieurs publications par une version exclusivement numérique;
  - l'impression recto-verso des documents;
  - l'inclusion d'une phrase de sensibilisation dans les courriels des employés;
  - l'élimination des documents papier lors des séances de formation.

### **L'achat local**

DID favorise, chaque fois que c'est possible, l'achat de produits locaux, notamment les produits alimentaires, auprès des commerces situés dans un rayon de 1 kilomètre.

### **L'optimisation des transports**

- DID a mis en place des mesures pour favoriser le télétravail et réduire ainsi les déplacements de ses employés:
  - logiciels de visioconférence
  - logiciel de courrier et d'agenda web
  - technologie du VPN, qui permet l'accès à distance aux solutions d'affaires
- DID a acquis un système de vidéoconférence afin de permettre la tenue de réunions à distance et réduire ainsi les déplacements par avion;
- DID encourage le recours aux transports en commun, au covoiturage et au transport actif.

### **L'efficacité énergétique**

Pour réduire sa consommation électrique, et tout particulièrement celle associée à son parc informatique, DID a pris les mesures suivantes

- Le recours aux technologies du Cloud, qui évitent l'achat et le déploiement de nouveaux serveurs physiques;
- Le recours à la technologie de serveurs virtuels (virtualisation), qui permettent de faire exécuter à l'intérieur d'un même serveur physique l'équivalent de ce qu'on retrouvait auparavant via plusieurs serveurs physiques;
- L'acquisition de nouveaux serveurs, ce qui permet une réduction de la consommation globale d'électricité.



## 4

## Design de projets à finalité environnementale

Que ce soit seul ou avec d'autres partenaires, DID s'emploie à définir des projets ayant un impact positif sur l'environnement, visant par exemple l'adoption de techniques agricoles plus respectueuses de l'environnement ou le financement de la culture de plantes permettant la rétention des sols.

### Le Programme épargne intrants, au service d'une meilleure gestion des intrants phytosanitaires

Au Mali, de concert avec son partenaire coopératif Kafo Jiginew, DID a conçu le Plan épargne intrants (PEI) pour aider les producteurs agricoles à améliorer la gestion de leurs intrants.

Simple et convivial, ce programme d'épargne de proximité fait appel à un partenariat intéressant entre une institution financière et un fournisseur d'intrants privé:

- **Étape n°1 :** Kafo Jiginew vend aux paysans membres des coupons pour l'achat d'intrants. L'argent est immobilisé dans leur compte en attendant la livraison des produits.
- **Étape n°2 :** Les paysans se procurent auprès des vendeurs accrédités les intrants dont ils ont besoin. Ils utilisent leur coupon en guise de paiement.
- **Étape n°3 :** Le fournisseur d'intrants encaisse auprès de Kafo Jiginew la valeur du coupon.

Le Plan épargne intrants permet aux producteurs agricoles:

- d'acheter des produits phytosanitaires au moment où ils ont les liquidités en main;
- de se voir garantir la livraison d'intrants de qualité en quantité suffisante, au moment où ceux-ci sont requis;
- d'obtenir des conseils techniques par l'entremise de fournisseurs fiables, et d'adopter des produits et des pratiques plus productifs, sécuritaires et respectueux de l'environnement.



Photo: Isabelle Ouellet, Mali



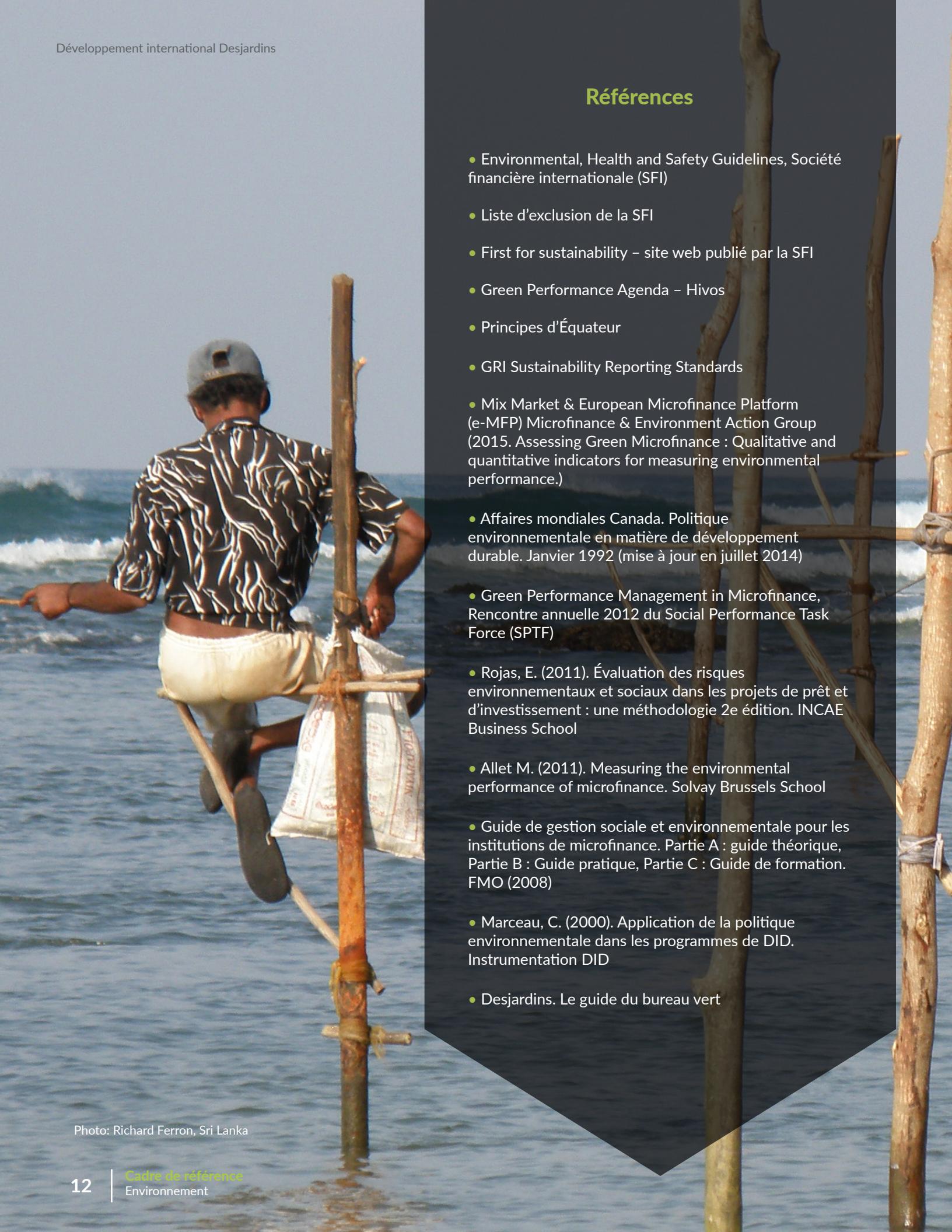
## Protéger l'environnement : des avantages à tous points de vue

Bien que l'implantation des mesures énoncées précédemment puisse amener un coût additionnel à court terme pour une institution de microfinance, cela peut également lui procurer de nombreux bénéfices :

- amélioration de sa gestion des risques par une meilleure gestion de son portefeuille;
- meilleur accès au financement auprès de bailleurs de fonds qui encouragent la gestion environnementale et sociale;
- prise de conscience de l'impact environnemental par les employés, mais aussi par les clients;
- développement d'une relation plus durable avec les clients, qui perçoivent l'institution comme un pourvoyeur d'appui-conseil et non seulement de crédit;
- projection d'une image institutionnelle innovante auprès de la population cible, des communautés locales et des instances gouvernementales.



Photo: Paul Julien, Madagascar



## Références

- Environmental, Health and Safety Guidelines, Société financière internationale (SFI)
- Liste d'exclusion de la SFI
- First for sustainability – site web publié par la SFI
- Green Performance Agenda – Hivos
- Principes d'Équateur
- GRI Sustainability Reporting Standards
- Mix Market & European Microfinance Platform (e-MFP) Microfinance & Environment Action Group (2015. Assessing Green Microfinance : Qualitative and quantitative indicators for measuring environmental performance.)
- Affaires mondiales Canada. Politique environnementale en matière de développement durable. Janvier 1992 (mise à jour en juillet 2014)
- Green Performance Management in Microfinance, Rencontre annuelle 2012 du Social Performance Task Force (SPTF)
- Rojas, E. (2011). Évaluation des risques environnementaux et sociaux dans les projets de prêt et d'investissement : une méthodologie 2e édition. INCAE Business School
- Allet M. (2011). Measuring the environmental performance of microfinance. Solvay Brussels School
- Guide de gestion sociale et environnementale pour les institutions de microfinance. Partie A : guide théorique, Partie B : Guide pratique, Partie C : Guide de formation. FMO (2008)
- Marceau, C. (2000). Application de la politique environnementale dans les programmes de DID. Instrumentation DID
- Desjardins. Le guide du bureau vert

Photo: Richard Ferron, Sri Lanka





Photo: Gerardo Almaguer, Colombie

**Développement international Desjardins (DID)** est un **leader mondial** dans la prestation de services-conseils et d'assistance technique dans le domaine de la finance de proximité.

Notre compétence repose sur l'expérience plus que centenaire du Mouvement Desjardins, le premier groupe financier coopératif du Canada et le sixième dans le monde.

Nous nous inspirons des meilleures pratiques expérimentées au fil des collaborations avec nos nombreux partenaires pour appuyer la création, la croissance et le renforcement d'institutions financières de pays en développement et en émergence.

**Expert-conseil, opérateur d'institutions et investisseur, DID se distingue par son expertise pointue dans les champs suivants :**

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mobilisation de l'épargne</li><li>▪ Financement agricole</li><li>▪ Solutions technologiques</li><li>▪ Formation</li><li>▪ Surveillance</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Financement de l'entrepreneur</li><li>▪ Microassurance</li><li>▪ Financement à l'habitat</li><li>▪ Crédit scolaire</li><li>▪ Investissements</li></ul> |
|--|--|

Résolument tourné vers l'avenir, DID met à contribution tous ses talents afin d'élargir l'accès aux services financiers pour les populations des pays en développement. Ensemble, nous créons l'avenir. C'est notre ultime raison d'être.

[www.did.qc.ca](http://www.did.qc.ca)